

Anne-Sophie GOUIRAN

Ville d'Eyguières

Document généré le mercredi 07 août 2019 à 09:20

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 02/08/19	04/08/19	855	43	4 / 4	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 02/08/19 à 16h10	04/08/19	3/3	19-121003	<u>2019_216</u>
JOUE	Intégrale 02/08/19 à 16h10		2/3		
Le MONITEUR	Intégrale 05/08/19 à 08h40		1/3	3431599	
Marchés Online	Intégrale 05/08/19 à 08h40		1/3	3431599	

Classification CPV :

Principale : **63731000** - Services d'exploitation d'aéroport
 Complémentaires : **92610000** - Services d'exploitation d'installations sportives

AVIS DE CONCESSION
 Directive 2014/23/UE

VILLE D'EYGUIÈRES

M. Le Maire
 Hôtel de Ville
 Rue du couvent
 13430 Eyguières
 Tél : 04 90 59 88 00



W Correspondre avec l'Acheteur

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet La gestion et l'exploitation de l'aérodrome d'Eyguières et de la zone dédiée aux sports mécaniques

Référence SEMOP2019

Type de marché Services

Mode Avis de concession

Code NUTS FRL04

Lieu principal de prestation Aérodrome d'Eyguières
 13430 EYGUIERES

Durée de la concession 300 mois

DESCRIPTION La présente consultation vise à
 - désigner le ou les opérateurs économiques qui deviendront actionnaires d'une SEMOP au sens de la loi n° 2014-744 du 1er Juillet 2014, la Commune d'Eyguières étant l'actionnaire public
 - attribuer à la SEMOP ainsi constituée la délégation de l'exploitation de l'aérodrome et de la zone dédiée aux sports mécaniques.

Code CPV principal	63731000 - Services d'exploitation d'aéroport
Code CPV complémentaire	92610000 - Services d'exploitation d'installations sportives
Forme	Division en lots : Non
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 40 000 000,00 €
Délégation	

Conditions de participation**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant :

- 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la Commande Publique ;
- 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la Commande Publique, sont exacts.

Le candidat produit, au plus tard avant l'attribution du contrat, tout document attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la Commande Publique :

- une lettre de candidature indiquant si le ou les candidat(s) répond(ent) :
 - o Soit en tant qu'opérateur économique voulant devenir l'actionnaire unique de la SEMOp,
 - o Soit en tant qu'opérateur(s) économiques pluriels voulant devenir l'actionnaire unique de la SEMOp au travers d'une société dédiée,
 - o Soit en tant qu'opérateurs économiques pluriels voulant chacun devenir actionnaire de la SEMOp (dans ce dernier cas, il doit être indiqué le pourcentage de capital qui serait détenu par chacun des opérateurs économiques) ;
- le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ;
- la déclaration sur l'honneur que le candidat est en règle au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue par les articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail ;
- la justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis ou document d'effet équivalent) ;
- les attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Le candidat produit :

- les bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices ;
- le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires à l'objet de la présente concession, réalisées au cours des trois dernières années (en cas de création d'une société dédiée pour devenir actionnaire, les documents comptables de toutes les sociétés actionnaires) ;
- tout document de nature à faire apparaître la capacité économique et financière du candidat.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Le candidat produit :

- une note de présentation du candidat (forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux) accompagnés des coordonnées : adresses postale et courriel auxquelles doivent être envoyées les courriers et demandes afférant à la présente procédure de consultation;
- les moyens humains (préciser les titres, qualifications et expérience) et techniques dont le candidat dispose pour la gestion du présent contrat de concession;
- les références du candidat dans les domaines d'activité faisant l'objet de la concession, indiquant notamment l'autorité délégante, le montant et la date du contrat ;
- tout élément permettant de prouver l'aptitude du candidat à assurer l'activité technique et professionnelle, et l'exploitation du site et leur capacité à prendre en charge :
 - o la gestion d'un aérodrome ;
 - o la gestion d'une zone dédiée aux sports mécaniques.

En effet, il est demandé au candidat de prouver par tout moyen sa capacité et, notamment, sans que cette liste ne soit exclusive ou limitative, en fournissant des références, en démontrant des expériences passées en la matière, en fournissant un rapport d'activités mentionnant l'aviation de loisirs et l'exploitation d'un aérodrome, etc...

Les documents visés ci-dessus doivent être remis pour chaque société, dans les cas où les candidats:

- 1) répondent à plusieurs sociétés avec l'engagement de créer une société dédiée qui deviendra actionnaire,
- 2) répondent à plusieurs opérateurs en faisant connaître le pourcentage d'actions qui sera détenu par chacun des opérateurs économiques.

La collectivité rappelle aux candidats que la commission de délégation de service public doit, pour respecter l'égalité des candidats, éliminer après ouverture les candidatures dont les justifications sont insuffisantes.

Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **14/10/19 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les documents du contrat sont disponibles gratuitement à l'adresse suivante :
MAIRIE D'EYGUIERES - Service marchés publics - Rue du Couvent 13430 EYGUIERES

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

L'adresse du site de la Commune est : <http://www.eyguieres.org/>

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

MAIRIE D'EYGUIERES
SERVICE MARCHES PUBLICS

Rue du Couvent

13430 Eyguières

Tél : 04 90 59 88 00

service-marches.publics@mairie-eyguieres.fr

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi le 02/08/19 à la publication

Marches-Publics.info V9.7